

31 MARS 2021

Bpifrance renforce sa participation dans Technip Energies en investissant 100 millions de dollars US

Communiqué de presse – Paris, le 31 mars 2021 – Bpifrance investit 100 millions de dollars US dans Technip Energies, renforçant sa participation pour la porter à environ 7% du capital de la société en vue de devenir un actionnaire de référence à long terme et d'accompagner sa stratégie au service de la transition énergétique.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre des accords conclus entre Bpifrance et TechnipFMC.

Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance a déclaré : « *Nous saluons les très bonnes conditions d'entrée sur le marché de Technip Energies qui marque l'envol d'un des plus importants acteurs français d'ingénierie et de technologie au rayonnement mondial. Notre renforcement au capital illustre la confiance de Bpifrance dans la stratégie de diversification de Technip Energies et dans son positionnement résolument tourné vers l'accélération de la transition énergétique, créatrice de valeur durable.* »

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies a déclaré : « *Nous sommes très heureux de voir Bpifrance, avec qui nous entretenons une relation de confiance et de longue date, augmenter sa participation au capital de notre société récemment cotée. C'est une reconnaissance manifeste de notre excellence opérationnelle et de notre vision stratégique d'accélérer la transition vers une société bas-carbone.* »

Contacts presse :

Bpifrance
Anne-Sophie de Faucigny
Tél. : + 33 1 41 79 99 10
as.defaucigny@bpifrance.fr

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : + 33 1 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Technip Energies
Stella Fumey
Directeur Relation presse & Communication
Digital
Tél. : +33 1 85 67 40 95
[Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technip.com)

Technip Energies
Jason Hyonne
Chargé des Relations Publiques
Tél. : +33 1 85 67 40 95
[Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technip.com)

Relations Investisseurs

Phil Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 203 429 3929
[Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technip.com)

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure également leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR»). Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Clauses de non-responsabilité

Le présent communiqué vise seulement à fournir des informations aux actionnaires de Technip Energies. Le présent communiqué de presse ne vise pas à être distribué dans des pays exigeant un examen réglementaire préalable et une autorisation de distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires de Technip Energies

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.